

LES RENCONTRES DE

L'éolien



19 AVRIL 2006 - COMMUNE DE BOUIN



POURQUOI DES RENCONTRES ?



ALTECH (bureau d'études en énergies renouvelables) et PERME (Pôle des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, association de professionnels régionaux) ont comme objectif limité de répondre à des demandes d'élus ou d'administrations pour permettre une meilleure participation des acteurs du territoire au développement et à la réalisation de parcs éoliens intégrant les demandes sociales en matière paysagères et de retombées économiques.

Cette association a pour objectif d'être l'outil exclusif de ce partenariat et se propose d'élaborer un échange de savoirs réciproques pour optimiser la qualité industrielle, sociale et environnementale de projets éoliens en cours.

Il s'agit de répondre d'une façon pragmatique à des interrogations dites de terrain, celles-ci demandant des initiatives et non des tergiversations.

Un Constat : le statu quo actuel

Après des années de pré-programmes, de lois et règlements et de concertation, le retard de la France en matière d'énergies renouvelables est devenu problématique et suscite des mises en garde de la part de l'Europe.

Au moment où se met en place les ZDE (zones de développement éolien), le statu quo institutionnel ne doit plus perdurer et les objectifs quantitatifs de l'éolien passent par une participation active des acteurs du territoire à chacune des phases de développement d'un parc.

Pendant ce temps, l'entreprise « France », perd des emplois localement et des marchés à l'exportation sur des créneaux qui sont désormais les plus profitables des premières décennies du XXIème siècle.

Des élus locaux ont compris ces enjeux économiques et de qualité, mais la confusion des esprits persiste pour ne pas y voir dans certains cas de la mauvaise foi. Il faut donc y opposer une vaste mobilisation d'intelligence avant d'avoir un soutien des citoyens.



Un moyen et une méthode : l'échange des savoirs sur des questions pragmatiques

ALTECH a constaté que des questions ou des méthodes similaires sont posées par des élus dont l'aboutissement correspond à un processus dit de « label de qualité ». Cette démarche est plus complexe et demande un temps supplémentaire pour donner des réponses innovantes. En même temps, il est certain que le retour d'expérience crée des synergies améliorant la réalisation du parc en répondant à la demande sociale. Nous sortons donc d'une logique d'opposition pour élaborer une méthode de participation la plus ouverte possible aux préoccupations.

La cible prioritaire demeure de regrouper des acteurs du territoire identifiés par des projets existants et questionnant ALTECH sur des problématiques similaires. Il s'agit d'une part de vérifier la pertinence des solutions envisagées et leur reproduction, voire d'être en capacité de décider d'un changement relatif quant à la forme de concertation entre administrations, élus et professionnels.

Le levier pour aboutir à ce changement et améliorer la qualité d'un parc passe par un engagement (élus et professionnels) de méthodologie, de transparence et de participation de la société civile à toutes les phases du projet.

Nous souhaitons parfaire des réponses et mettre en réseau des collectivités territoriales qui s'impliquent fortement dans la réalisation de parcs éoliens.

Le programme de la rencontre

Session 1 :

Quelles recommandations pour une ZDE ? Charte, Schéma, Guide, ... ?

-Les engagements au niveau du territoire, expérience de collectivités :

- * L'élaboration,
- * Les thèmes clefs,
- * Le suivi.

-L'outil complémentaire aux ZDE.

-Stratégie territoriale du paysage :

- * Des paysages vécus ...
- au paysage souhaité.

Session 2 :

Le volet socio-économique du guide (porter à connaissances).

-La taxe professionnelle comme mesure d'accompagnement spécifique :

- *L'accord entre communes au sein de la ZDE,
- *Une ressource financière dédiée au développement durable.

-L'investissement direct des citoyens :

*Etat des lieux de l'investissement privé dans l'éolien en France,

*Contrainte juridique et solutions pragmatiques,

*Un nouvel agent économique: les actionnaires minoritaires de proximité.

-La mutualisation de l'assise foncière :

- *Retour d'expérience de la convention chambre d'agriculture,
- *les innovations en matière d'indemnisation foncière.

Intervenants :

Alternative Technologique - Bureau d'étude spécialisé dans le développement des énergies renouvelables.

PERME - association regroupant des professionnels des énergies renouvelables.

Commune de Bouin.

Chambre d'agriculture 49.

Chambre des notaires du 44.

Hydrowatt - Société d'investissement dans des centrales électriques issues des énergies renouvelables.

CAUE 49.

Pays des Mauges (49).

Communauté de communes du Pays de Quimperlé (29).

Régie d'électrification de la Vendée - Copropriétaire du parc éolien de Bouin.

Ademe Pays de la Loire (sous réserve).

Où ?

Sur la commune de **Bouin (85)** sur le parc éolien puis à la salle de spectacle de la commune.

Quand ?

Le Mercredi 19 avril

Modalité d'inscription :

Renvoyer le bulletin d'inscription à Alternative Technologique - 11, rue Etienne DOLET - 44100 Nantes accompagné du règlement.

Tarif : 20 euros par personne (le prix comprend le repas du midi).

Horaires:

10 h 30 – 11 h 30 :

Accueil et visite du site de Bouin.

11 h 30 – 12 h 30 :

Présentation des intervenants, l'expérience de Bouin pour la commune, pour la Régie d'électrification de la Vendée.

Introduction aux thèmes de la journée.

12 h 30 – 13 h 30:

Repas Buffet, discussion entre les invités.

Session 1

13 h 30 – 14 h 30 : GUIDE ET ZDE.

14 h 30 – 15 h 30 : PAYSAGE ET TERRITOIRE.

Session 2

15 h 30 – 16 h 30 : RETOMBEES ECONOMIQUES.

Questions et débat.